

pour AJ **1 2** mois

1		NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION		INVENTION / BREVET														
Nature de l'activité (1)		10 Adhérents										Code activité pour les praticiens médicaux						
N° SIRET												si exercice en société (2)		AV	Nombre d'associés		AS	
Résultat déterminé (2)		d'après les règles « recettes-dépenses »				AK	d'après les règles « créances-dettes »				AL							
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe	CV	<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA				AT							
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion			Nombre de salariés		AP		Salaires nets perçus		AR					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)												DA						
R E C E T T E S	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)										AA	184 631	100,00 %				
	2	À déduire Débours payés pour le compte des clients (2)										AB						
	3	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)										AC						
	4	Montant net des recettes										AD	184 631	100,00 %				
	5	Produits financiers (4)										AE						
	6	Gains divers (5)										AF	1					
	7	TOTAL (ligne 4 à 6)										AG	184 632	100,00 %				
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N E L L E S	8	Achats (6)										BA	219	0,12 %				
	9	Frais de personnel Salaires nets et avantages en nature (7)										BB						
	10	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)										BC						
	11	Taxe sur la valeur ajoutée										BD						
	12	Impôts et taxes (8) Contribution économique territoriale										JY	114	0,06 %				
	13	Autres impôts										BS	21	0,01 %				
	14	(9) Contribution sociale généralisée déductible										BV	11 922	6,46 %				
	15	Loyer et charges locatives										BF						
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)										BW						
	17	Entretien et réparations											56	0,03 %				
	18	Personnel intérimaire										Total : Travaux, Fournitures et Services Extérieurs						
	19	Petit outillage (11)											BH	4 170	2,26 %			
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité																
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)												3 931	2,13 %			
	22	Primes d'assurances											80	0,04 %				
	23	Frais de véhicules (12)										Total : Transport et déplacements		620	0,34 %			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...											BJ	644	0,35 %			
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...											24	0,01 %				
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires				BT	19 788				BK	21 891	11,86 %				
			dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 052		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU	1 052									
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès										Total : Frais divers de gestion		25	0,01 %			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone											BM	1 472	0,80 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux												100	0,05 %			
	29	Cotisations syndicales et professionnelles												1 016	0,55 %			
30	Autres frais divers de gestion																	
31	Frais financiers (14)										BN	204	0,11 %					
32	Pertes diverses (15)										BP							
33	TOTAL (lignes 8 à 32)										BR	40 657	22,02 %					

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION **INVENTION / BREVET**

N° SIRET

10 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)					CA	143 975	77,98 %		
		35	Plus-values à court terme (16)					CB	8 000	4,33 %		
		36	Divers à réintégrer (17)					CC	312	0,17 %		
		37	Bénéfice Société civile de moyen (18)					CD				
		38	TOTAL (ligne 34 à 37)					CE	152 287	82,48 %		
		39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)					CF				
		40	Frais d'établissement (19)					CG				
		41	Dotation aux amortissements (20)					CH	250	0,14 %		
			dont amortissement des éléments incorporels du fonds qui sont indissociables (art. 39, 1 – 2°, al. 3)					BE				
		42	Moins-value à court terme					CK				
		43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	12 897	6,99 %		
				dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO				
				dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ				
				dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont aides Fonds de solidarité Covid	CJ				
	44	Déficit Société civile de moyens (18)					CM					
	45	TOTAL (lignes 39 à 44)					CN	13 147	7,12 %			
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)					CP	139 140	75,36 %			
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)					CR					
5	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :				CX	18 168				
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :				CY	747				
			dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocedés :				CZ					
6	Contribution économique territoriale (23)		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :				AU					
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12) (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélocycle, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : thermique, à hydrogène, hybride, électrique ; (4) indiquer : diesel, super sans plomb, GPL.											
Désignation des véhicules :			Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Motorisation (3)	Type de carburant (4)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)		
Modèle(s)	Type (1)											
	T			X				2 398				
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->												
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035									A		B	